

# LES SÉJOURS

*Ces séjours permettent de découvrir le département de l'Aveyron et la région au travers des Grands Sites Midi-Pyrénées.*

## LES GRANDS SITES DE MIDI - PYRÉNÉES EN AVEYRON

Ce séjour (2 jours/1 nuit) permet de découvrir les Grands Sites Midi-Pyrénées de l'Aveyron : Rodez, Conques, Millau ou Villefranche-de-Rouergue.

### JOUR 1

- > 10h00 Visite guidée du **centre historique** et de la cathédrale de Rodez
- > 12h00 Déjeuner dans un restaurant à proximité de la cathédrale
- > 15h15 Visite de l'**aire de vision du viaduc** de Millau ou visite du **centre historique** de Villefranche-de-Rouergue
- > 18h00 Installation à l'hôtel, dîner et nuitée à Rodez

### JOUR 2

- > 10h30 Visite des collections permanentes du **musée Soulages**
- > 12h00 Déjeuner dans un restaurant à proximité de la cathédrale
- > 15h00 Visite guidée de l'**abbatiale** de Conques

**Tarifs :** nous consulter

**Accessibilité** \* \* \*

## VIGNOBLES ET MUSÉES AUTOUR DES GRANDS SITES DE MIDI - PYRÉNÉES

Ce séjour (4 jours/3 nuits) permet de partir à la découverte des **Grands Sites Midi-Pyrénées** au travers des vignobles et des musées emblématiques de la région.

Les **vignobles** de Gaillac, de Marcillac, de Cahors et de Fronton ouvriront leurs portes.

Voyage au **cœur de l'art** avec les collections de **quatre musées emblématiques** : le musée Toulouse-Lautrec d'Albi, le musée Soulages de Rodez, le musée Henri-Martin de Cahors et le musée Ingres de Montauban.

La visite guidée de **sites prestigieux** tels que la Cité épiscopale d'Albi, l'abbatiale de Conques, le centre historique de Rodez et de Cahors.

**Accessibilité** \* \* \*

**Réservation et tarifs :** Tarn Réservation Tourisme - Tél : 05 63 77 32 30 - E-mail : loisirs-accueil@tourisme-tarn.com

# LES TARIFS demi - journées et journées

## LES DEMI - JOURNÉES

<b>LE MUSEE SOULAGES ET LE CAFE BRAS</b>	A partir de 57€/personne
<b>L'ŒUVRE DE PIERRE SOULAGES : VISITE EN SON MUSEE</b>	A partir de 33€/personne
<b>UNE PERLE EN ROUERQUE : LE MUSEE FENAILLE</b>	A partir de 33€/personne
<b>LE CENTRE HISTORIQUE ET LA CATHEDRALE : L'ESSENTIEL</b>	A partir de 28€/personne
<b>LA CATHEDRALE NOTRE-DAME</b>	A partir de 27€/personne
<b>SAINTE RADEGONDE ET INIERES : LES EGLISES FORTIFIEES</b>	A partir de 28€/personne

## LES JOURNÉES

<b>VOYAGE AUTOUR DE L'ART (la formule classique)</b>	A partir de 37€/personne
<b>VOYAGE AUTOUR DE L'ART (la formule au Café Bras)</b>	A partir de 62€/personne
<b>EMBLEMES DE RODEZ : LA CATHEDRALE NOTRE-DAME ET LE MUSEE SOULAGES</b>	A partir de 36€/personne
<b>MUSEE SOULAGES ET MUSEE FENAILLE</b>	A partir de 37€/personne
<b>CENTRE HISTORIQUE, CATHEDRALE ET MUSEE FENAILLE</b>	A partir de 37€/personne
<b>ENTRE RODEZ ET CONQUES : LES VITRAUX DE SOULAGES</b>	A partir de 38€/personne
<b>ENTRE ART GOTHIQUE ET ART ROMAN : RODEZ-CONQUES</b>	A partir de 38€/personne
<b>DE SOULAGES A TOULOUSE-LAUTREC</b>	A partir de 45€/personne
<b>LA CATHEDRALE NOTRE-DAME DE RODEZ ET LA CITE EPISCOPALE D'ALBI</b>	A partir de 38€/personne

- > Les tarifs des demi-journées comprennent : une visite guidée assurée par un guide conférencier, les entrées dans les sites et le déjeuner.
- > Les tarifs des journées comprennent : deux visites guidées assurées par un guide conférencier, les entrées dans les sites et le déjeuner.
- > Le prix ne comprend pas le transport en autocar et l'accompagnement du guide dans l'autocar.
- > Les réservations sont soumises aux disponibilités de nos prestataires.
- > Tous les restaurants sont situés en centre-ville à proximité des sites visités et accessibles à pied.
- > Les formules sont commercialisées à partir de 20 personnes.

## CONDITIONS TARIFAIRES PARTICULIÈRES

<b>VISITES GUIDÉES À LA CARTE DIMANCHES</b>	Supplément de 30€ par guide et par visite
<b>VISITES GUIDÉES À LA CARTE JOURS FÉRIÉS</b>	Supplément de 50€ par guide et par visite
<b>DEMI-JOURNÉES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS</b>	Supplément de 50€ par guide et par demi-journée
<b>JOURNÉES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS</b>	Supplément de 100€ par guide et par journée
<b>SÉJOURS DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS</b>	Supplément de 100€ par guide et par séjour
<b>GUIDES SUPPLÉMENTAIRES</b>	Supplément de 50€ par guide

- > Tous nos tarifs sont valables du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017.

# CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE (extrait)

## Article 2 - CONDITIONS DE RÉSERVATIONS

### - Pour les visites guidées

Toute demande de visite guidée doit être envoyée par mail au service groupes de l'Office de Tourisme via un formulaire « demande de disponibilités ». En cas de disponibilités, un mail confirmant l'option prise par le client est envoyé par le service groupes.

Le client doit confirmer sa réservation par retour de mail en indiquant le nombre définitif de participants à J - 7 jours maximum de la date choisie (hors week-ends et jours fériés).

En cas d'annulation totale de la prestation à moins de 7 jours (hors week-ends et jours fériés), la prestation sera facturée au client dans son intégralité, sur la base du dernier nombre de participants transmis au service groupes.

### - Pour les demi-journées, journées et séjours

Pour toute option, un devis est établi par le service groupes. Celui-ci doit être validé par le client à J - 45 jours maximum de la date de la prestation. Un contrat est ensuite envoyé au client en double exemplaires. Les deux exemplaires doivent être retournés au service groupes, accompagnés d'un chèque d'arrhes correspondant à 35 % du montant total pour les demi-journées et journées ou de 50 % pour les séjours, et ce à J - 30 jours maximum de la date de la prestation. Un exemplaire, validé par l'Office de Tourisme, sera ensuite retourné par courrier au client. La réservation devient ferme uniquement lors de la signature du contrat par l'Office de Tourisme.

Le nombre de participants définitif doit être communiqué par mail à J- 7 jours maximum de la date choisie pour les demi-journées et journées, ou à J - 1 mois pour les séjours (hors week-ends et jours fériés). Aucune modification du nombre de personnes (en plus ou en moins) n'est prise en compte à moins de J - 7 jours pour les demi-journées et journées, ou à moins de J - 1 mois pour les séjours. La facture est établie sur la base de ce nombre, communiqué par mail par le client.

En cas d'annulation totale des demi-journées et journées à moins de 7 jours (hors week-ends et jours fériés), les arrhes versées ne seront pas restituées. Pour les séjours, les arrhes ne seront pas restituées pour les annulations à moins de J - 1 mois.

L'Office de Tourisme se réserve le droit de refuser toute personne se présentant au RDV le jour de la prestation sans contrat préalablement signé et reçu par le client à J - 15 jours avant la date de la visite. La réservation devient ferme uniquement à réception par le client du contrat signé par l'Office de Tourisme Rodez Agglomération.

## Article 4 - CONDITIONS DE PAIEMENTS

Les tarifs sont indiqués dans la brochure groupes 2017 de l'Office de Tourisme Rodez Agglomération.

Pour les visites guidées : une facture sera envoyée à l'adresse de facturation transmise par le client à l'issue de la visite programmée.

Pour les demi-journées et journées, toute réservation fait l'objet d'un règlement d'arrhes correspondant à 35% du montant total TTC. Pour les séjours, les arrhes correspondent à 50 % du montant total TTC. Les arrhes doivent être versées au plus tard 30 jours avant la date de la prestation et sont encaissées dès réception. Ce délai dépassé, cette disponibilité sera remise en vente. Le règlement du solde pourra être effectué dès lors que le client aura reçu la facture par courrier à l'issue de la prestation. Les règlements de facture sont à effectuer à l'ordre de la SEM Rodez Agglomération et à adresser à l'Office de Tourisme Rodez Agglomération, Service groupes, 10-12 place de la Cité, BP 511, 12000 RODEZ.

## Article 5 - RETARD ET DEPASSEMENT HORAIRE

En cas d'avance ou de retard du groupe le jour de la prestation, le responsable du groupe devra informer l'Office de Tourisme dans les meilleurs délais.

Sans avis de retard, le guide attendra 45 mn avant d'annuler la visite, celle-ci restant due. En cas de retard, le programme sera écourté en fonction de l'heure d'arrivée réelle du groupe (la somme due restera identique).

## Article 6 - ANNULATION

Toute annulation doit être notifiée par mail avec accusé de réception à l'Office de Tourisme Rodez Agglomération.

### - pour les visites guidées :

Un mail doit être adressé au service groupes de l'Office de Tourisme Rodez Agglomération pour signifier l'annulation de la visite. En cas d'annulation totale de la prestation à moins de 7 jours (hors week-ends et jours fériés), la prestation sera facturée au client dans son intégralité, sur la base du dernier nombre de participants transmis au service groupes.

### - pour les demi-journées et les journées :

En cas d'annulation du fait du client, moins de 7 jours avant la date prévue de la prestation ou en cas de non présentation du groupe, il ne sera procédé à aucun remboursement des arrhes versées.

### - pour les séjours :

En cas d'annulation du fait du client, 1 mois avant la date prévue de la prestation ou en cas de non présentation du groupe, il ne sera procédé à aucun remboursement des arrhes versées.

## Article 9 - RESPONSABILITÉ :

L'Office de Tourisme ne peut être tenu pour responsable des cas fortuits, des cas de force majeure ou des faits de toute personne étrangère à l'organisation et au déroulement de la prestation.

L'intégralité des conditions générales et des conditions particulières de vente sont disponibles sur demande auprès du service visites guidées de l'Office de Tourisme Rodez Agglomération et sur le site Internet [www.tourisme.myrodez.fr](http://www.tourisme.myrodez.fr), rubrique découverte - nos visites guidées pour les groupes.

Autorisation de commercialisation :

Immatriculation Atout France : n° IM012120012 délivré à la SEM Rodez Agglomération- service Office de Tourisme, 1 place Adrien Rozier BP 53531 12000 Rodez

Garantie financière : Caisse d'Épargne et de prévoyance Midi Pyrénées, 10 av James Clerk Maxwell 31000 Toulouse

Assurance responsabilité civile et professionnelle : Groupama d'Oc, 20 bd Carnot 31000 Toulouse.

# ACCUEIL CONGRÈS, SALONS ET SÉMINAIRES

Plusieurs salles sont à votre disposition sur le territoire Rodez Agglomération pour organiser congrès, salons et séminaires.

## AMPHITHÉÂTRE ET SALLE DES FÊTES DE RODEZ

Capacité : entre 500 et 2000 personnes.

## CAP CINÉMA

Capacité : entre 100 et 500 personnes.

## CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE RODEZ

Capacité auditorium : 180 personnes.

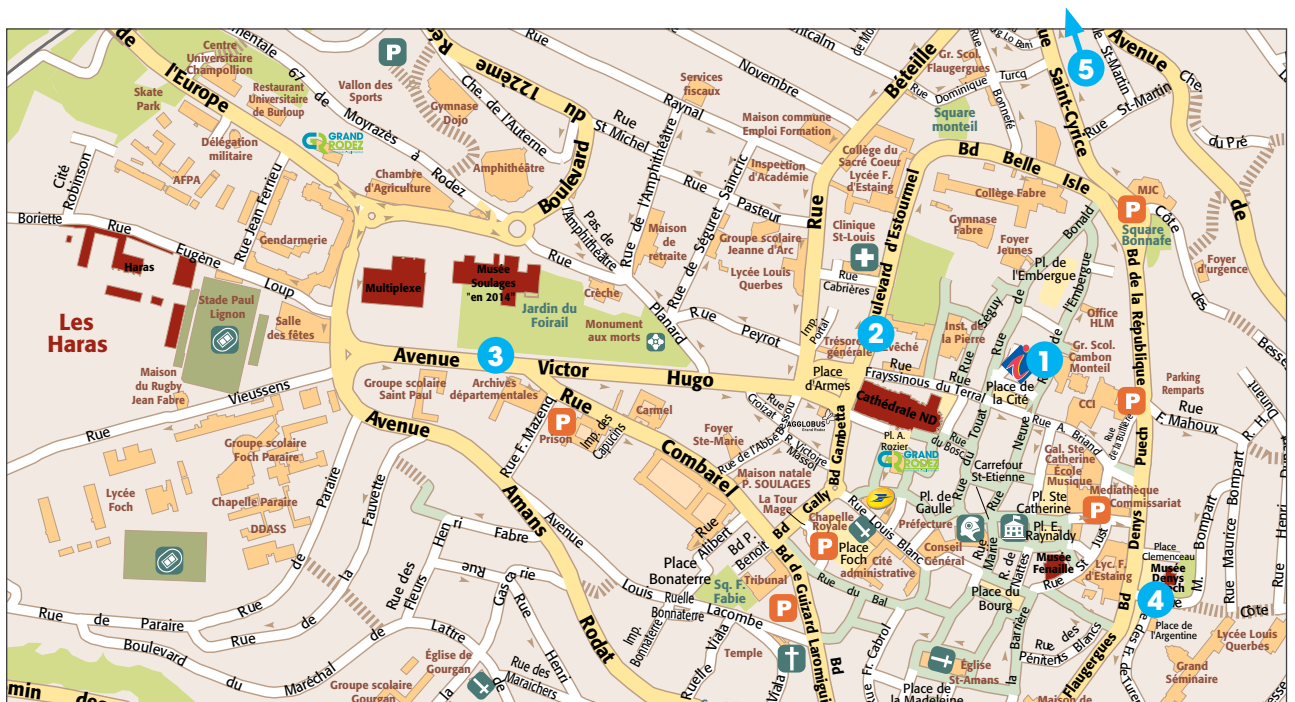
## MUSÉE FENAILLE

Capacité auditorium : 80 personnes.

## MUSÉE SOULAGES

Capacité auditorium : 80 personnes.

# AIRES DE DÉPÔSE AUTOCARS



- 1 Office de Tourisme
- 2 Boulevard d'Estourmel - Aire de dépose et reprise des autocars - Visite du centre historique
- 3 Avenue Victor-Hugo - Aire de dépose et reprise des autocars - Visite du musée Soulages
- 4 Boulevard Denys-Puech - Aire de dépose et reprise des autocars - Visite des musées Fenaille et Denys-Puech
- 5 Vers la gare routière - Stationnement obligatoire des autocars

# OFFICE DE TOURISME RODEZ AGGLOMERATION

10-12, place de la Cité  
12000 RODEZ

Tél. 05 65 75 76 77  
infos@tourisme.myrodez.fr  
www.tourisme.myrodez.fr

## LE SERVICE VISITES GUIDÉES / GROUPES

Nos guides conférenciers sont à votre disposition toute l'année pour l'organisation de vos visites guidées.

Le service groupes est ouvert du lundi au vendredi.

## CONTACTS

### Amandine BRANCHET

Guide conférencière  
amandine.branchet@tourisme.myrodez.fr  
Tél : 05 65 75 76 72

### Annabelle CARRIE

Guide conférencière  
annabelle.carrie@tourisme.myrodez.fr  
Tél : 05 65 75 76 74



AVEYRON  
VIVRE VRAI